

M. Martin-Daussigny fait part de la demande de M. Mottard, président de la Société d'archéologie de la Maurienne, demande qui consiste à échanger les mémoires de ladite Société avec ceux du Comité archéologique de l'Académie de Lyon. M. Martin-Daussigny pense que cette demande peut être présentée à l'Académie, et demande l'agrément du Comité à cet effet.

M. Martin-Daussigny propose de nommer membre correspondant du Comité le même M. Mottard, président de la Société d'archéologie de la Maurienne.

M. le Président donne lecture de la copie de la lettre qu'il a adressée à M. le Préfet de la Haute-Savoie afin d'obtenir de ce fonctionnaire quelques travaux préservatifs en faveur de l'inscription de la Forclas, suivant la proposition qui a été faite au Comité dans une des précédentes séances par M. Allmer.

M. le Président fait connaître également la réponse favorable de M. le Préfet de la Haute-Savoie, qui s'est empressé de demander au Ministre les fonds nécessaires aux travaux de conservation de ce monument.

M. de Soultrait exprime le désir que le Comité puisse se faire connaître par quelque publication archéologique d'une certaine importance, à l'occasion du Congrès scientifique qui doit avoir lieu à Saint-Etienne dans le mois de septembre prochain.

M. le Président met sous les yeux du Comité de petites faucilles ou serpes en bronze, et dit qu'il en a été trouvé une en or. Ces serpes, suivant M. Martin-Daussigny, doivent avoir une origine celtique et paraissent avoir été destinées à cueillir le gui du chêne.

M. Allmer présente le dessin d'une mosaïque antique découverte récemment à Tienne, près de l'embarcadère.

M. Martin-Daussigny annonce qu'il vient d'apprendre que